

Fragments de mémoire collective : les Justes parmi les Nations

Sarah Gensburger

▶ **To cite this version:**

Sarah Gensburger. Fragments de mémoire collective : les Justes parmi les Nations. Marie Jaisson. La Topographie légendaire des évangiles en terre sainte (1941), in Maurice Halbwachs„ PUF, pp.99-112, 2008, Quadrige/Grands textes. halshs-00911476

HAL Id: halshs-00911476
https://shs.hal.science/halshs-00911476

Submitted on 29 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Fragments de mémoire collective : les Justes parmi les Nations » in Maurice Halbwachs, La Topographie légendaire des évangiles en terre sainte (1941), Paris, PUF, coll. « Quadrige/Grands textes », réédition dirigée par Marie Jaisson, 2008, p. 99-112.

Sarah Gensburger

Travailler sur la « mémoire » aujourd'hui : relire la *Topographie* à l'aune d'une recherche contemporaine.

Puisque « l'invention de la mémoire comme objet revient à Halbwachs »[1], tout chercheur qui entend aujourd'hui travailler sur la mémoire ne peut faire l'économie d'un détour initial par les travaux pionniers du sociologue. Ce détour emprunte toutefois deux chemins distincts.

La référence aux écrits d'Halbwachs peut être de principe. Elle est alors ponctuelle, lapidaire et le plus souvent approximative. Il en va ainsi des quelques renvois qui émaillent les textes par lesquels Pierre Nora a construit sa propre approche de la mémoire[2].

Mais le retour à Halbwachs peut également servir de fil conducteur à la recherche[3]. C'est cette voie que j'ai choisie pour conduire mon étude de l'expression des souvenirs à travers le titre de Juste parmi les Nations dans le cas français[4]. Cet objet permettait en effet une mise en perspective des analyses d'Halbwachs à l'aune d'une enquête empirique contemporaine.

La construction d'un objet de recherche : déplacements des lieux matériels et évolution du témoignage

D'origine rabbinique, l'expression de « Juste parmi les Nations » constitue l'intitulé d'un titre instauré en 1953 par l'Etat d'Israël et destiné à honorer la mémoire des non-Juifs « qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des Juifs ». Sa mise en œuvre effective ne débute toutefois qu'en 1963 avec la création d'un département dédié, au sein de l'Institut Yad Vashem, organisation étatique en charge de la commémoration des « Martyrs et des Héros » du Génocide des Juifs en Israël. L'attribution du titre est depuis décidée par une commission officielle composée de juristes et de rescapés du Génocide qui statue sur le modèle d'un tribunal pénal.Elle nécessite que deux personnes juives ayant jadis directement reçu l'aide de non-Juifs fassent une démarche auprès de l'Institut. Leurs récits constituent alors la matière indispensable à toute nomination, qui se traduit par l'insertion du nom de son bénéficiaire sur les murs du « Jardin des Justes », sur le Mont du souvenir à Jérusalem. Une fois reconnu, le « Juste » se voit décerner un diplôme et une médaille par un représentant de l'Etat hébreu lors d'une cérémonie publique et solennelle où, aux côtés d'un membre de Yad Vashem, les individus ayant porté « témoignage », puisque tel est le terme légal pour désigner leur narration des faits, sont présents. Au 1er janvier 2006, 2646 Français avaient reçu cette distinction.

---

[1] Lucette Valensi, « Histoire nationale, histoire monumentale. Les lieux de mémoire (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, nov-déc 1995, n°6, p. 1277.

[2] Pierre Nora, « Mémoire collective » in Jacques Le Goff, Roger Chartier, Jacques Revel (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, CEPL, 1978 et « L'ère de la commémoration » in *Les Lieux de mémoire*, *Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 1007, note 2.

[3] Pour deux démarches identiques sur d'autres objets : Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP, 1994 et Roger Bastide, *Les Religions africaines au Brésil*, Paris, PUF, 1995 [1ère édition 1960].

[4] *Essai de sociologie de la mémoire. L'expression des souvenirs à travers le titre de « Juste parmi les Nations » dans le cas français : entre cadre institutionnel, politique publique et mémoire collective*, sous la direction de Marie-Claire Lavabre, EHESS, 2006.

Depuis le milieu des années 90, plusieurs initiatives ont progressivement installé le souvenir des « Justes » sur le territoire hexagonal. En novembre 1997, sous l'égide du Consistoire Central, un Mémorial aux « Justes de France » a été installé sur la commune de Thonon-les-Bains. En octobre 1998, la Mairie de Paris a inauguré une « Allée des Justes » dans le 4ème arrondissement de la capitale. Le 18 janvier 2007, le Président de la République accueillera officiellement les « Justes de France » au Panthéon.

Le nombre annuel de témoignages au titre de Juste parmi les Nations dans le cas français n'a cessé d'augmenter depuis que ces lieux se multiplient dessinant un déplacement d'Israël vers la France.

Analyse topographique et enjeux disciplinaires

Si l'ensemble des ouvrages d'Halbwachs a nourri ma démarche, la lecture de *La Topographie Légendaire des Evangiles en Terre Saint. Etude de mémoire collective* tient une place particulière. Puisqu'il m'en est donné l'occasion, je voudrais revenir ici sur la manière dont « une étude de mémoire collective » contemporaine s'est nourrie du dialogue entretenu avec le présent ouvrage.

L'importance et la richesse de ce dialogue tiennent tout d'abord à la nature même de mon objet et au rapport de parfaite symétrie que celui-ci entretient avec le sujet et le corpus de la *Topographie.*

Maurice Halbwachs y étudie des « récits » relatifs à des événements, des pratiques de pèlerinage, qui se sont déroulés en « Terre Sainte » mais dont les témoins sont retournés en France d'où ils s'expriment. A l'inverse, mon travail consistait à analyser des « témoignages » faits en Israël, ou du moins destinés à un Institut israélien, mais qui concernent des faits survenus en France.

De même, alors que la topographie étudiée par Halbwachs concerne des lieux jadis juifs et aujourd'hui visités par des Chrétiens, la mémoire qui constituait mon objet avait trait, elle, à des actes dont, par définition, les protagonistes étaient non-juifs alors que ceux qui en avaient bénéficié, et en portaient témoignage, étaient juifs.

« Ainsi, l'époque de Constantin, puis l'époque des Croisés, marquent les deux moments où la mémoire chrétienne, mémoire collective représentant bien l'ensemble de la communauté chrétienne à ces deux époques, a recherché l'emplacement des faits évangéliques, s'est efforcée de localiser ses souvenirs, et en quelque sorte, de *se situer* elle-même dans l'espace, à Jérusalem et en Terre Sainte »[5]. Les analyses d'Halbwachs et la symétrie que mon objet entretenait avec celui de la *Topographie* invitait à porter une attention particulière à la manière dont le souvenir et son expression à travers le titre de Juste parmi les Nations étaient susceptibles de traduire, pour le témoin, une position et un ajustement, à la fois spatial et social, dans un espace complexe, situé quelque part entre Israël et la France, et dont il me restait à délimiter les contours.

L'importance de l'apport de la *Topographie* dans la construction de ma recherche découle ensuite des relations entre histoire et sociologie telles que Halbwachs les circonscrit dans cet ouvrage. En 1941, à travers le traitement de la « mémoire », Halbwachs entend participer à la définition des rapports entre sociologie et histoire comme disciplines. Aujourd'hui, et depuis les années 80, la légitimité disciplinaire sur le thème propre de la mémoire se situe clairement du côté de l'histoire qui, de par sa position dominante dans le

[5] Maurice Halbwachs, *La Topographie légendaire des Evangiles en Terre sainte. Etude de mémoire collective*, PUF, Paris, 1971 [1ère édition 1941], p. 160. Les italiques sont ajoutés.

champs dédié, structure et oriente la façon dont l'objet mémoire est pensé et appréhendé par les sciences humaines.

Certes, comme Freddy Raphaël et Geneviève Herberich-Marx le font remarquer, les études sur la « mémoire » « attach[ent d'ordinaire] moins d'importance à l'événement fondateur qu'à la manière dont, à travers le temps, l'imaginaire collectif travaille cette référence première »[6]. Il n'en reste pas moins que *in fine* la manière dont les historiens conçoivent la mémoire traduit la permanence d'une croyance implicite en une « origine » première dont la mémoire ne serait qu'une déformation. La notion même d'« erreurs de la mémoire collective », sur lesquelles Marc Bloch appelait l'attention dès 1925[7], continue à structurer l'approche historienne de cet objet spécifique. Le succès actuel des termes d'« instrumentalisation » ou d'« abus » de la mémoire[8] en est la manifestation la plus évidente.

Puisque toute enquête sociologique contemporaine sur la mémoire se déploie dans un tel contexte, le retour à la position exprimée par Halbwachs dans la *Topographie* ouvre ainsi une voie alternative. La suivre m'était d'autant plus nécessaire qu'écrire l'histoire des actes de « sauvetage », dont je ne voulais pourtant « qu' » étudier le souvenir, était régulièrement constitué en un impératif moral par les acteurs sociaux et académiques que je rencontrais. Là encore, ma posture désacralisante trouvait dans celle d'Halbwachs, qui s'est confronté aux textes sacrés des Evangiles, un précédent fondateur.

Parlant de la « localisation des faits évangéliques », Halbwachs pose en effet que : « l'essentiel est que ces traditions existent, au moment où nous les atteignons. Nous ne cherchons pas ce qu'il y a derrière elles, et si elles sont authentiques. Mais nous les étudions elles-mêmes, comme des croyances collectives. Nous essayons d'en apercevoir la force, l'étendue. Mais, surtout, nous les suivons dans le temps, à partir de cette époque, dans la mesure où les moments, et surtout les descriptions des pèlerins nous le permettent. Ce qui nous importe, c'est, sur cet exemple, privilégié à bien des égards, d'apercevoir quelques-unes des lois auxquelles obéit la mémoire collective »[9].

Etabli dès l'ouverture, ce postulat est réaffirmé avec force en conclusion de l'introduction. « Si, comme nous le croyons, la mémoire collective est essentiellement une reconstruction du passé, si elle adapte l'image des faits anciens aux croyants et aux besoins spirituels du présent, la connaissance de ce qui était à l'origine est secondaire, sinon tout à fait inutile, puisque la réalité du passé n'est plus là, comme un modèle immuable auquel il faudrait se conformer. L'expérience que nous étudions, quels qu'en soient l'ampleur et l'intérêt intrinsèque, n'est, pour nous, qu'une expérience de psychologie collective, et les lois que nous en pouvons tirer auront à être confirmées et précisées par des enquêtes du même genre sur d'autres faits »[10]. Ma recherche a effectivement constitué « une enquête du même genre ». Si elle a « confirmé » plusieurs des conclusions d'Halbwachs, elle a conduit également à en « préciser » d'autres.

---

[6] Freddy Raphaël, Geneviève Herberich-Marx, « La *Topographie Légendaire* affrontée à l'impératif de la relecture du passé dans la tradition juive », in Yves Deloye et Claudine Haroche, *Maurice Halbwachs : espaces, mémoires et psychologie collective*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 93.

[7] Marc Bloch, « Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent », *Revue de synthèse historique*, X (nouvelle série XIV), 1925, n°118-120, pp. 73-83.

[8] Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre, « Entre 'devoir de mémoire' et 'abus de mémoire' : la sociologie de la mémoire comme tierce position » in Bertrand Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. A propos de Paul Ricoeur*, Lausanne, Payot, 2005, pp. 76-95.

[9] Maurice Halbwachs, *La Topographie*, op.cit., p. 2.

[10] *Idem*., p. 7.

De quelques prolongements critiques de la Topographie

Tout d'abord, l'intuition d'Halbwachs relative aux liens entre espace, déplacement et mémoire s'est effectivement avérée opératoire. Dans mon cas, l'espace social pertinent est apparu structuré autour des trois principaux pôles d'identification que constituent Israël, la France et une forme de collectivité juive. Les transformations à travers le temps de l'expression des souvenirs *via* le titre de Juste parmi les Nations dans le cas français s'expliquent ainsi par l'évolution des articulations entre ces trois milieux collectifs d'une part, par celle de la position des individus en leur sein et à leur croisement, de l'autre. En l'espèce, la modification des relations entretenues entre Israël et la diaspora, les milieux collectifs juif et non-juif et enfin la France et l'Etat hébreu est apparue comme jouant un rôle moteur dans la transformation du système social auquel celui ou celle qui se constitue en « témoin » appartient. L'expression des souvenirs par les acteurs sociaux constitue ainsi pour ceux qui portent témoignage un moyen de « se situer », de se re-positionner, au sein de cette configuration. Le processus de déplacement et d'ajustement entre ces trois pôles – en fonction des mouvements de chacun entre Israël et la France mais aussi entre une forme de collectivité juive et une forme de collectivité non-juive – fournit la clefs de compréhension des mécanismes qui président à la pratique d'expression des souvenirs à travers le titre de Juste parmi les Nations pour le cas français.

S'intéressant au « problème des lieux saints et de leur consécration », Maurice Halbwachs constate que « quelques-unes de ces traditions ont été sauvées de l'oubli. D'autres ont été définitivement effacées. Mais il en est ainsi de toutes les fois qu'un souvenir collectif se trouve avoir un double objet, d'une part une réalité matérielle, figure, monument, lieu dans l'espace, et, d'autre part, un symbole, c'est-à-dire la signification spirituelle qui, dans l'esprit d'un groupe, s'attache et se superpose à cette réalité. Supposons que le groupe se divise. Certains de ses membres restent sur place, en présence de l'objet matériel, en contact avec lui. D'autres s'en éloignent, emportant avec eux l'image de l'objet. Mais d'une part, l'objet change. La place même qu'il occupe ne demeure pas la même, puisque autour de lui tout se transforme. Il n'a plus les mêmes rapports avec les diverses parties du monde matériel qui l'environne […]. Quant aux membres du groupe qui se sont éloignés de ces lieux, qui ne les ont plus revus, qui n'ont pas assisté à toutes les phases de leur transformation, ils s'en font assez vite une représentation symbolique »[11].

Dans notre cas, et ce jusqu'à la fin des années 80, ceux qui témoignent à travers le titre de Juste parmi les Nations, créé par l'Etat d'Israël et qui aboutit à une plantation d'arbre à Jérusalem, sont soit devenus des citoyens israéliens après avoir quitté la France, soit, tout en continuant à vivre dans l'Hexagone, s'insèrent symboliquement dans un espace israélien, par l'intermédiaire de séjours répétés ou d'engagements importants au sein d'associations sionistes. Les premiers témoins sont donc ceux qui sont les plus proches physiquement et socialement du lieu matériel du « pèlerinage », en l'espèce du Mont du Souvenir à Jérusalem, où, initialement, des arbres commémoratifs ont été plantés au nom des Justes.

Depuis les années 90, cet ancrage matériel a subi une importante modification. Tout d'abord, les plantations d'arbres ont cessé pour être remplacées par l'apposition de noms sur un mur de pierre. L'enracinement territorial initial a ainsi connu une altération significative. Parallèlement, les lieux matériels visant à honorer la mémoire de ces Justes français se sont multipliés dans l'Hexagone. Simultanément, sur cette période, l'écrasante majorité des témoins sont des citoyens français qui entretiennent peu de liens concrets avec l'Etat hébreu qu'ils n'ont d'ailleurs, le plus souvent, jamais visité.

[11] *Idem*, pp. 128-129.

Les portraits des Justes qui sont dessinés dans chacune de ces deux périodes connaissent simultanément des différences significatives. D'un côté, les Justes sont dépeints comme des individus dont la non-judéité est systématiquement explicitée et qui font preuve d'amitié à l'égard des Juifs et de l'Etat d'Israël. De l'autre, ils sont décrits comme des humanistes, parfois qualifiés de Français et patriotes et se voient attribuer une personnalité davantage collective.

Au-delà du lien entre position sociale, position spatiale et mémoire, l'existence de ces idéaux types confirme de même les considérations d'Halbwachs sur le témoignage. D'un côté, « une vérité, pour se fixer dans la mémoire d'un groupe, doit se présenter sous la forme concrète d'un événement d'une figure personnelle, ou d'un lieu ». De l'autre, et réciproquement, « chacun des éléments en lesquels se décompose l'histoire de Jésus n'offre pas seulement une valeur pittoresque. Il a une signification dans la doctrine chrétienne. C'est un fait, mais c'est aussi une vérité. Tel est d'ailleurs le caractère général de la mémoire des groupes. Elle ne retient que les événements qui sont aussi des enseignements »[12]. La position sociale et spatiale de chaque « témoin » encadre la façon même dont celui-ci va se souvenir. Elle oriente la sélection de faits et de termes qui, par le système signifiant qu'ils forment, veulent dire quelque chose de la façon dont la personne pense son environnement et perçoit sa place en son sein.

Il est frappant de constater que ces considérations sont en total décalage avec les analyses actuelles sur la mémoire. Ces dernières estiment en effet que les phénomènes mémoriels sont caractérisés par une discontinuité[13] entre « recouvrement » et « usage », d'une part, deux « mémoires » de natures différentes, de l'autre. La « mémoire littérale », mémoire factuelle, se distinguerait ainsi d'une « mémoire exemplaire », constituée des leçons à tirer du passé. Dans notre recherche, comme dans la *Topographie*, il apparaît au contraire que les témoignages forment un tout qui, pour être compris, doit être rapporté à la nature collective de la mémoire, c'est-à-dire à la position et au déplacement socio-spatiaux de celui qui se souvient comme du système relationnel dans lequel ceux-ci sont délimités.

Cependant, la convergence de nos conclusions respectives quant à la nature du témoignage s'accompagne d'une divergence sur le statut donné au témoignage. Ce décalage amène à revenir sur les processus d'institutionnalisation de la mémoire tels que Maurice Halbwachs a commencé à les penser dans la *Topographie*.

En effet, les « récits des pèlerins et des voyageurs qui se sont succédés depuis le IV^{ème} siècle jusqu'à présent » sont considérés par Halbwachs comme une voie d'accès aux évolutions d'une forme de mémoire de groupe. Il s'en explique dès son introduction. « Beaucoup [de ces récits] sont anonymes. Mais ceux-là mêmes dont on connaît le nom et dont on peut écrire la biographie semblent s'être dépouillés de leur personnalité. Quelques-uns s'expriment en un latin plus correct, plus élégant, avec plus de précision et de clarté ; ils connaissent mieux la religion, les textes sacrés ; ils n'en sont pas moins comme des unités dans la masse. Ce qui nous parvient ce sont les échos de conversations dans les monastères, de propos tenus dans les réfectoires de pèlerins, au cours des cérémonies dans les églises, les chapelles dans les processions, dans les visites aux lieux consacrés […] Il s'en dégage des

[12] *Idem*, p. 124 et p.149.

[13] Cette présentation reprend la terminologie mise en œuvre par Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995. Son approche se retrouve cependant bien au-delà de cet ouvrage. Elle sous-tend les analyses en terme d'abus, de concurrence des victimes et d'instrumentalisation qui forment un « paradigme de la mémoire stratégique », Sarah Gensburger, « Les figures du Juste et du Résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'Occupation », *Revue Française de Science Politique*, n°2, septembre 2002, pp. 291-322.

courants de pensée et de croyance où se fondent toutes ces diversités, et qui sont bien ce que nous désirons connaître »[14].

A l'inverse, j'ai, pour ma part, porté attention aux écarts qui existent entre les témoignages établis en vue de la reconnaissance au titre de Juste, d'une part, aux décalages, nombreux, qui existent entre ces témoignages et le récit du passé porté par l'institution en charge de cette mémoire, ici l'Institut Yad Vashem, d'autre part. La conduite d'une véritable recherche empirique mêlant observation participante au sein de l'institution, analyse des dossiers de nomination et des modalités de recueil des témoignages, réalisation d'entretiens avec les témoins et observation des commémorations *in situ*, en France comme en Israël, a permis d'enrichir le corpus et de complexifier l'analyse. La conduite d'un terrain de recherche diversifié a en effet permis de traiter une dimension restée à l'état embryonnaire dans la *Topographie*.

Si, dès son introduction, Halbwachs repousse comme une fausse question celle de l'origine de la mémoire, il y revient pourtant, par la suite, à plusieurs reprises. Il semble parfois regretter de ne pas avoir pu observer depuis le départ le processus d'institutionnalisation de la mémoire qui a conduit à la formation de « traditions orales », de « lieu consacré » ou encore d'un « culte organisé »[15].

Traitant de « la force qui retient les hommes autour d'un lieu consacré », il poursuit « mais, pour qu'un lieu joue ce rôle, il ne suffit pas que s'y rattachent quelques souvenirs individuels. C'est du jour où un culte est organisé, du jour où ce lieu devient le point de ralliement de tout un groupe de croyants, qu'il se transforme en lieu saint, et que la force d'inertie qui est en lui se manifeste au dehors, dans le monde des consciences humaines. Il y a là un point de départ, en deçà duquel il n'est guère possible de remonter »[16].

Cette approche pose une question épistémologique fondamentale pour la conception de l'objet mémoire par les sciences humaines contemporaines. L'idée même d'une mémoire instituée, en l'espèce de la consécration d'un lieu, et la notion de « point de départ » qui l'accompagne suggèrent en effet que le maillon proprement institutionnelle devrait jouir d'un intérêt privilégié. Le point sous-jacent serait alors que ce cadre institué imposerait aux individus un récit du passé spécifique.

Les interprétations des travaux d'Halbwachs quant à cet enjeu sont elles-mêmes divergentes. Alors que, parmi d'autres, Annette Becker semble considérer comme une lacune le peu d'attention qu'Halbwachs aurait porté aux commémorations organisées, Peter Novick se réfère au sociologue en ce que ce dernier aurait le premier insisté sur l'institutionnalisation de la mémoire[17]. Il nous semble que, précisément dans *la Topographie*, Halbwachs prend les deux positions non tellement pour se contredire mais parce qu'il a l'intuition que, *in fine*, le lieu, comme la mémoire, est constamment en mouvement, en voie de dé-consécration et re-consécration permanente, jamais à l'identique mais jamais non plus complètement différemment. La lecture répétée de *la Topographie* à l'aune de notre enquête empirique a permis de préciser cet aspect de la pensée du sociologue.

Selon les passages, Halbwachs oscille entre une définition de la mémoire instituée par son contenu, d'une part, par son contenant, le lieu où elle prend forme, de l'autre. Parlant des textes du Nouveau Testament, il s'interroge, par exemple, « ont-ils été le premier aide-

[14] Maurice Halbwachs, *La Topographie*, op.cit., p. 3.
[15] *Idem*, p. 135 (deux fois) et p. 126.
[16] *Idem*, p. 126.
[17] Respectivement, Annette Becker, *Maurice Halbwachs. Un intellectuel en guerres mondiales 1914-1945*, Paris, Agnès Viénot, 2003 et Peter Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001 [1ère édition, New York, Bloomsbury, 2000].

mémoire, ce qui a dirigé les premiers essais de localisation ? »[18] . Mais, plus loin, il considère que « la mémoire d'une société […] a besoin de points de repères, et, puisqu'il s'agit de localisations, il faut que se détachent pour elle, par rapport à tous les autres, les emplacements les plus chargés de signification religieuse. De même, dans la mémoire collective en général, il y a des figures particulières, des dates, des parties du temps qui prennent un relief extraordinaire. Elles concentrent en elles d'autres figures, des événements qui se sont produits à d'autres moments »[19]. Où situer, entre « aide mémoire » et « point de repère », le rôle du lieu consacré ?

Etudiée telle qu'elle s'est déployée depuis 1963, mais également selon les individus et les lieux, l'expression des souvenirs à travers le titre de Juste a pu être saisie selon une perspective à la fois diachronique et synchronique. Il fut donc possible d'étudier l'interaction entre une mémoire instituée telle qu'elle peut être exprimée par l'institution et les souvenirs exprimés par les individus qui s'y adressent.

Aux termes de ma recherche, il est apparu que les contours de la pratique d'expression des souvenirs étudiée et leur évolution ne s'expliquent pas par un « encadrement » institutionnel ou une « prescription » politique qui agiraient comme des « émetteurs » d'une lecture destinée à des « récepteurs ». Au contraire, ces « encadrement » et « prescription » découlent eux-mêmes d'évolutions morphologiques et du développement d'interactions sociales.

Cependant, simultanément, les mesures relevant d'une mémoire institutionnelle, de ce que Halbwachs appellerait les « lieux consacrés », constituent des points de repère socio-spatiaux sur lesquels, dans une configuration sociale déterminée, les acteurs sociaux sont susceptibles de prendre appui pour témoigner. Cette dynamique conduit à des témoignages dont, selon un jeu d'images réciproques, elle oriente la forme. L'articulation diachronique et synchronique entre morphologie sociale et topographie institutionnelle constitue donc le facteur central du développement, depuis 1963, de la pratique d'expression des souvenirs à travers le titre de Juste parmi les Nations pour le cas français. L'implication d'un nombre croissant d'acteurs politico-administratifs hexagonaux et la consécration croissante de lieux sur le territoire français a offert, au cours des années 90, de nouveaux points de repères à des témoins potentiels qui ont pu davantage s'identifier à un cadre mémoriel qui mêlait finalement identifications à un espace israélien et à un espace français.

L'étude de la pratique d'expression des souvenirs à travers le titre de Juste dans le cas français nous a donc conduit à mener à son terme une idée dont Maurice Halbwachs a eu l'intuition. Alors que, dans la *Topographie Légendaire des Evangiles*, il traite des souvenirs des pèlerins, il explique : « en ce cas il serait possible qu'on ait tenté de les rendre plus vraisemblables, de les imposer à la croyance des judéo-chrétiens, en les plaçant en des lieux consacrés. On les aurait ainsi appuyés sur l'autorité de traditions locales juives antérieures, ou greffés sur elles. Ainsi s'expliquerait que les faits du Nouveau Testament aient paru être préfigurés dans l'Ancien. Il y a là une idée qui peut nous guider »[20].

C'est une forme d'hybridation identique, entre milieux juif et non-juif, d'une part, espace israélien et espace français, de l'autre, qui a permis la diversification des caractéristiques sociales des témoins susceptibles d'exprimer leurs souvenirs à travers le titre de Juste parmi les Nations et ce faisant l'augmentation de leur nombre.

[18] Maurice Halbwachs, *La Topographie légendaire des Evangiles*, op.cit, p. 117.
[19] *Idem*, p. 148.
[20] *Idem,* p138.

Il est, par exemple, frappant de constater que deux témoins qui assistent, au Sénat, à une même cérémonie de remise de médaille de Juste racontent l'événement de manière divergente. Dans le récit de cette femme, qui a immigré en Israël au cours des années 60, pratique un judaïsme orthodoxe et habite la vieille ville de Jérusalem, l'espace symbolique de la cérémonie diffère totalement de l'espace physique qu'est le Sénat pour constituer, en quelque sorte, une enclave diplomatique de l'Etat d'Israël. Simultanément, l'importance de la distinction entre Juifs et non-Juifs, ces « goyim », est réaffirmée. A l'inverse, pour cette autre, qui vit à Paris où elle est née, n'a aucune pratique religieuse et ne s'est jamais rendu en Israël, la présence de l'Ambassadeur de l'Etat hébreu, pourtant principal officiant, n'est pas même mentionnée.

Le rôle tenu par les points de repères institutionnels est cependant lui-même encadré et contraint par la configuration sociale dans laquelle ils existent. Ainsi, les entretiens réalisés avec des personnes juives qui doivent leur vie à des non-Juifs mais qui ne veulent pas témoigner dans le cadre du titre de Juste parmi les Nations sont particulièrement intéressants. Ils font apparaître la façon dont, tout en évoluant, le « lieu consacré » auquel il est possible de se référer et d'interpréter subjectivement, ne peut pas être bricolé en dehors de toute contrainte. Il est apparu que toutes ces non-témoins occupaient une position extrême sur au moins l'un des deux axes structurant la configuration sociale pertinente, axes qui opposent Israël et la France, d'une part, une collectivité juive et une collectivité non-juive, de l'autre. L'attitude de ces personnes qui n'ont pas entrepris de démarche de témoignage traduit en réalité leur difficulté à trouver une médiation institutionnelle qui corresponde, suffisamment, à leur propre situation dans le système social et au point de vue sur le passé qui l'accompagne.

Comme l'expliquait déjà Halbwachs en 1941, « dans cet effort d'adaptation, les hommes se heurtent à la résistance des choses, parfois des rites, des formules, qui sont mécaniques, matériels, ici des commémorations anciennes, fixées dans des pierres, des églises, des monuments, où les croyances et les témoignages d'autrefois ont pris forme d'objets solides et durables. Il est vrai que ces objets eux-mêmes, tels qu'ils nous apparaissent, résultent eux-mêmes d'une adaptation antérieure des croyances héritées du passé aux croyances du présent, et, en même temps, de celles-ci aux vestiges matériels des croyances anciennes. On remonte ainsi le cours du temps. Mais, quelque époque qu'on envisage, l'attention se dirige non vers l'origine, les événements premiers qui sont peut-être à l'origine de tout ce développement, mais vers les groupes de fidèles, vers leur œuvre de commémoration »[21]. Alors que les analyses contemporaines de la mémoire s'intéressent principalement aux « usages politiques » du passé et se limitent le plus souvent à une focale politico-institutionnelle, le détour par *la Topographie* devrait amener à s'intéresser davantage à la morphologie sociale de la mémoire. Au bout du compte, c'est cet ancrage social qui détermine en amont comme en aval les « points de repère » de la mémoire, fussent-ils incarnés dans des « lieux consacrés ».

[21] *Idem*, p. 163.